sykostudio.com

PV de carence

Les salariés ont été informés le 17/08/2022 de l'organisation des élections professionnelles.
Les collaborateurs ont été invités le 29/08/2022 à présenter leurs candidatures.
Aucune liste n'a été présentée au 1er tour qui s'est déroulé le *29/08/2022*. Il a donc été procédé à un second tour le 31/08/2022.
Aucune candidature n'a été présentée au second tour.

En conséquence, ce présent PV de carence totale a été établi conformément à l'article L2314-9 du code du travail.

Fait à Nantes, le 14/09/2022

Signature de l'employeur

Signature des employés

SYKO studio SAS - SMART LEARNING, SMART GAMING
T. : +33(0) 972 320 699 contact@sykostudio.com
5, rue Victor Hugo 86000 Poitiers, au capital social de 10 000.00€
SIRET : 878631530 RCS Poitiers / APE : 6201Z / TVA intracommunautaire : FR15.878.631.530

Scanné avec CamScanner